Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33
snu04@snuipp.fr

CAPD du 30 novembre 2016

Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous examinons aujourd'hui l'avancement des enseignants de notre département. Nos collègues sont sur les dents, tant le manque de reconnaissance de leur travail est patent et qu'ils ont dorénavant bien assimilé la part de l'arbitraire dans le système d'avancement encore à l'œuvre cette année. Les mesurettes ajustées dernièrement au niveau de l'ISAE ne sauraient rattraper, et de loin, le déclassement des enseignants du primaire.

Si le PPCR acte quelques avancées positives, il est loin d'instaurer un système juste et équitable, nous le déplorons. Nous revendiquons toujours le passage automatique à l'ancienneté d'un échelon à l'autre au rythme le plus rapide avec un passage à la hors classe en fin de carrière et ce pour tous les personnels. Un système qui fonctionne parfaitement pour le corps des inspecteurs et qu'il suffirait simplement de généraliser.

Nous tenons par ailleurs à saluer l'effort des services départementaux quant à l'augmentation de l'enveloppe du DIF qui permet de satisfaire toutes les demandes des personnels cette année. Espérons qu'un tel effort sera renouvelé en ce qui concerne les départs en congé formation. Car il est clair que les désirs de réorientation professionnelle sont aujourd'hui légion. Souvent inavoués face à la hiérarchie mais pourtant bien réels. Il est urgent pour notre institution de trouver des solutions pour que les possibilités de réorientation soient décuplées, à la fois pour répondre à une demande légitime des personnels mais aussi parce que l'impact négatif de la démotivation des enseignants sur les élèves n'est pas discutable. A moins de rendre la profession plus attrayante. Deux solutions pour cela : simplifier et abaisser le temps de travail et augmenter les rémunérations.

Les représentants du personnel du SNUipp 04 vous remercient pour votre écoute.